

Analyse économique des *clusters*

ARGUMENTS LÉGITIMANT LES *CLUSTERS* DANS LES DIFFÉRENTES ÉTUDES

Les travaux sur les politiques de *cluster* sont très nombreux¹ et ont eu une grande influence² en France comme à l'étranger. Il s'agit essentiellement d'études de cas et d'analyses destinées aux politiques et aux praticiens chargés de la mise en œuvre des *clusters*. Nous nous pencherons ici sur le travail de synthèse de M. Porter intitulé « Location, competition and economic development : local clusters in a global economy³ », principal interprète des stratégies de *clusters*⁴.

1. Voir, par exemple, les travaux suivants : Department of the Environment, Transport and the Regions, « Planning for clusters : a research report », Londres, DETR, 2000 ; Council on Competitiveness, Monitor Company et Michael Porter, « Clusters of innovation », Washington, National Report, 2001 ; Department of Trade and Industry, « Business clusters in the UK : a first assessment », Londres, DETR ; « Innovative clusters : drivers of national innovation systems », Paris, OCDE, 2001 ; « Final report of the Expert Group on Enterprise Clusters and Networks », Bruxelles, Commission européenne, 2003 ; Ö. Sölvell, G. Lindqvist et C. Ketels, *The Cluster Initiative Greenbook*, Göteborg, Competitiveness Institute (TCI)-Vinnova, 2003 ; J. Cortright, « Making sense of clusters : regional competitiveness and economic development », Discussion Paper, The Brookings Institution Metropolitan Policy Program, 2006.

2. En France, les pôles de compétitivité ont été en grande partie justifiés d'un point de vue conceptuel sur la base de ces travaux (voir <http://www.competitivite.gouv.fr/>).

3. *Economic Development Quarterly*, 14 (1), 2000, p. 15-34.

4. D'autres travaux de M. Porter sur ce sujet contiennent la même définition du *cluster* et le même cadre d'analyse : « Clusters and the new economics of competition », *Harvard Business Review*, 76 (6), 1998, p. 77-91 ; « Locations, clusters and company strategy », in C. L. Gordon, M. Feldman et M. Gertler (éd.), *The Oxford Handbook of Economic Geography*. New York, Oxford University Press, 2000 ; « The economic performance of regions », *Regional Studies*, 37 (6-7), 2003, p. 549-578. Les quatre références mentionnées ci-dessus ont été citées près de 500 fois dans l'International

L'un des problèmes posé par ces travaux concerne les multiples définitions des *clusters*. Selon R. Martin et P. Sunley, ces définitions varient et sont toutes assez vagues¹. Le flou entourant ce concept ne rend pas aisé l'évaluation de ces politiques. Porter, lui, propose une définition assez proche des concepts utilisés par les économistes : « Un *cluster* est un groupe d'entreprises et d'institutions associées dans un champ particulier, géographiquement proches et liées par des attributs communs et des complémentarités². »

En utilisant cette définition, un *cluster*, sur le plan conceptuel, n'est rien de plus qu'une concentration spatiale d'une « activité » donnée (ou un « champ » selon les propres mots de Porter). Bien que les notions d'« attributs communs » et de « complémentarités » ne soient pas très claires, cette définition met l'accent sur certains bénéfices liés à la concentration géographique. Il est intéressant de souligner que la définition de Porter

Citation Index depuis octobre 2006. Malgré ce court laps de temps, ce chiffre prouve combien les recommandations politiques ont été influentes dans les milieux académiques. L'ouvrage célèbre de M. Porter (*The Competitive Advantage of Nations*, New York, Free Press, 1990) a été mentionné plus de 2 500 fois, ce qui le place parmi les ouvrages les plus cités au cours des trente dernières années. C'est donc, sans surprise, aux travaux de Porter que le site français sur les pôles de compétitivité se réfère essentiellement.

1. R. Martin et P. Sunley, « Deconstructing clusters : chaotic concept or policy panacea », *Journal of Economic Geography*, 3 (1), 2003, p. 5-35.

2. « Location, competition and economic development : local clusters in a global economy », art. cité, p. 16. La définition d'un pôle de compétitivité selon le gouvernement français (voir <http://www.competitivite.gouv.fr/>) n'est pas très éloignée : « c'est, sur un territoire donné, l'association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation, engagés dans une démarche partenariale (stratégie commune de développement) et destinée à dégager des synergies autour de projets innovants conduits en commun en direction d'un (ou de) marché(s) donné(s) ».

n'est pas très différente de celle utilisée par les économistes urbains et régionaux depuis A. Marshall¹. P. Belleflamme, P. Picard et J.-F. Thisse, par exemple, définissent le *cluster* comme « une concentration partielle ou totale d'entreprises, dans une région spécifique [...] qui tirent avantage de la présence les unes des autres² ». Ainsi, sur un plan conceptuel, le problème de la littérature sur les *clusters* n'est peut-être pas celui de sa définition³ mais plutôt de l'absence d'une théorie correctement articulée : quel est le « problème » que les initiatives sur les *clusters* tentent de régler ?

Une réponse commune de ce type d'analyses destiné à des praticiens (par exemple, Ö. Sölvell *et al.*⁴) est que les initiatives sur les *clusters* sont censées améliorer la « compétitivité » locale⁵. Mais un manque de compétitivité est le plus souvent un symptôme, et non pas l'origine d'un problème économique.

M. Porter, dans ses travaux, semble plus soucieux de justifier les politiques de *cluster* que ceux qui l'ont suivi. Le principal outil théorique qu'il utilise est le « diamant concurrentiel » qui est présenté comme une explication des « sources d'avantage concurrentiel localisé » (fig. 3).

1. *Principles of Economics*, Londres, Macmillan, 1890.

2. P. Belleflamme, P. Picard et J.-F. Thisse, « An economic theory of regional clusters », *Journal of Urban Economics*, 48 (1), 2000, p. 161.

3. Sur le plan empirique, la définition de Porter (tout comme celle de P. Belleflamme *et al.*) pose le problème de ce qu'est une « activité » (plus particulièrement on se demande s'il est possible d'identifier des activités à des « secteurs » tels qu'ils sont définis par les classifications industrielles standard).

4. Ö. Sölvell, G. Lindqvist et C. Ketels, *The Cluster Initiative Greenbook*, *op. cit.*

5. Alors que des géographes économistes comme R. Martin et P. Sunley (« Deconstructing clusters : chaotic concept or policy panacea », art. cité) ont des difficultés avec la définition des *clusters*, les économistes en ont avec l'utilisation du mot « compétitivité ». Comme l'indique M. Porter, la compétitivité semble être synonyme à la fois de productivité et de croissance de la productivité, voire de la productivité relative à la concurrence.